



Je souhaite que mon ex épouse reprenne son nom de jeune fille.

Par **Sanderick**, le **14/08/2013** à **21:25**

Bonjour

Je souhaiterai savoir comment pratiquer pour modifier mon acte de divorce. Lors du divorce, mon ex épouse a souhaité garder mon nom de famille. À ce jour, suite à différentes raisons, je voudrai qu'elle reprenne son nom de jeune fille.

Comment dois je pratiquer.

Cordialement.

M. xxxxxxxxx .